

FORMATION
POUR LES ÉLUS

La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national



Comment mettre en place des aménagements cyclables sur son territoire



Durée

1 jour - 6 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université à Arras



Public

Formation collective : 12 participants maximum



Tarifs

480 € (possibilité de prise en charge par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 1500 €

Objectifs

- Comprendre pourquoi mettre en place des aménagements cyclables au sein de sa collectivité (à l'échelle de la commune / intercollectivité)
- Déterminer les tenants et aboutissants
- Généralités, technicité, préconisation, adaptation des aménagements existants

Contenu de la formation

Matin :

- Propos introductifs (carte d'état des lieux de la réalisation de schémas directeurs cyclables sur le Pas-de-Calais et le Nord) et rappel des lois LAURE et LOM
- Les différents aménagements cyclables à mettre en place (pistes cyclables, voies vertes, double-sens cyclables, giratoires, etc)
- Points particuliers et points de vigilance

Après-midi - sortie technique à vélo en ville :

- Découverte des aménagements cyclables mis en œuvre sur Arras
- Temps d'échange sur le terrain

Modalités pédagogiques

- Présentation en salle de documents projetés
- Temps d'échange et de pratique sur le terrain

Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

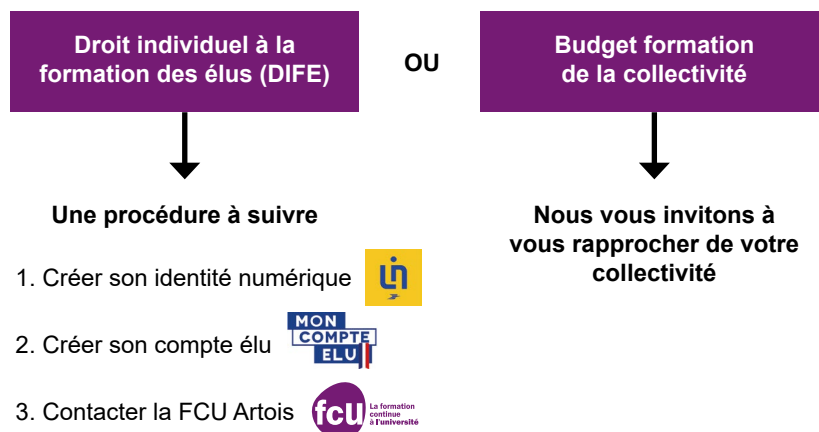
Intervenant

Michel ANCEAU

Directeur de l'Association Droit au vélo - ADAV.

25 d'expérience dans l'accompagnement des collectivités partenaires de l'ADAV pour apporter son expertise d'usage en étant force de proposition en matière de déplacement à vélo et à pied par de nombreuses collectivités territoriales et organismes publics des Hauts-de-France (Hauts-de-France Mobilités, Départements du Pas-de-Calais et du Nord, MEL, CU, etc).

Financement



Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

